

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 17 Novembre 2022

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 17 Novembre 2022, à la salle du Conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Madame COOLEN Johanna a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame BOUHIER Séverine, secrétaire, assistait à la réunion.

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 Octobre 2022 :

Le compte rendu transmis aux conseillers a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vente terrain communal :

Monsieur le Maire rappelle que suite au Conseil Municipal du 22 septembre 2022, le terrain cadastré C1731 appartenant à la commune a été désaffecté et déclassé. Le Conseil Municipal peut se prononcer sur la vente de ce dernier. A l'unanimité, celui-ci décide de vendre ce terrain et une délibération sera prise en ce sens.

Dispositif France Service :

Monsieur le Maire indique qu'il existe une permanence du dispositif France Service à Broquiès et rappelle qu'il existe aussi ce même dispositif sur Réquista.

Adhésion Point Info Séniors :

Monsieur le Maire rappelle que suite à la présentation du Point Info Seniors, une décision a été prise concernant l'adhésion mais n'a donné qu'une majorité simple. Ce point sera revu lors du prochain Conseil

Renouvellement de contrat :

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de Monsieur BOUDES Pierre arrive à échéance le 30 novembre 2022. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire ce contrat pour une année. Une délibération sera prise en ce sens.

Frais de scolarité et de transport :

Monsieur le Maire indique que, suite à la demande de la commune de LESTRADE concernant les frais d'entretien de l'école, un accord a été conclu sur la base de 280 € par élève accueilli. Il indique de plus que la commune est en attente de la demande faite à la mairie de Réquista sur ce même sujet. En ce qui concerne les transports, une demande de révision sera faite.

Signature de la motion de l'AMF :

La loi de financement étant votée, cette motion n'a plus lieu d'être.

Demande dépôt Voie Publique :

Une demande de dépôt de matériel informatique, pour recyclage, sur la voie publique a été déposée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite.

Demande associative :

Les Paroissiens et Amis de Saint Cyrice demande à la commune d'acquérir des terrains situés devant l'Eglise Saint Cyrice afin d'en faciliter l'accès. Le Conseil Municipal est d'accord pour entamer des négociations en ce sens.

Avancement des travaux de la ruine :

Monsieur le Maire indique que les travaux de la ruine ont commencé et qu'il y aura au final, un espace de stockage utilisable par la mairie.

Proposition pour les panneaux photovoltaïque :

Monsieur le Maire détaille la proposition faite par le Parc des Grands Causses concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur le hangar de la CUMA. Suite au vote, 9 voix pour et 2 abstentions, la proposition est acceptée et une délibération sera prise.

Location appartements :

Monsieur le Maire indique que les travaux de remise en état de l'un des appartements de la Mairie sont en cours de finalisation. Suite au départ du locataire du deuxième appartement au-dessus de la Mairie, Monsieur le Maire propose, vu son état et sa superficie d'en augmenter le loyer. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et une délibération sera prise.

Modification des horaires du Château :

Monsieur le Maire indique que pour la Saison 2023, le Château sera ouvert les jours fériés de 10h à 18h et qu'il en sera de même pour le mois de septembre. Il ajoute que la commune fera de nouveau appel à des Services Civiques ainsi qu'à un(e) employé(e) de mai à septembre.

Litige administré :

Après information sur le litige, l'ensemble du Conseil Municipal maintient sa position. Un courrier sera adressé à l'intéressé en ce sens.

A l'ordre du jour a été ajouté un point sur l'attribution des chèques Cado .

Chèques CADO :

Comme l'an passé, il a été décidé l'attribution de chèques Cado aux salariés et une délibération sera prise en ce sens.

Questions diverses :

- Réunion publique éclairage : Celle-ci aura lieu le 8 décembre 2022 à 18h à la Salle des Fêtes.
- Concerts : 3 propositions ont été faites à la Commune (Chorale, Piano et violon).
- Marché de Noël : Il aura lieu le 18 décembre 2022.
- Epareuse : Passage début décembre.
- Réflexion sur le terrain à côté du cimetière.
- Téléthon : Passage des Cyclistes le 3 décembre 2022 avec arrêt à la Salle des Fêtes.

Séance levée à 22h30